

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 6

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wir auch an unsern Rekruten, Es war hoffentlich nur ein Versuch, schon die Rekruten an den Manövern teilnehmen zu lassen. Man merkte es ihnen einfach an, dass sie drei Tage «Wiederholiger» mitgemacht hatten, am deutlichsten am Grüssen.

So gern wir in den «Krieg» gezogen waren, so gern kehrten wir nach Winterthur zurück. Wir waren den Strapazen der Manövertage doch nicht so gut gewachsen wie die Soldaten, die manchmal ganz ausserordentliche körperliche und geistige Anstrengungen aushielten. Weil ich gerade von einem riesigen Pensum von Arbeit spreche, möchte ich auch diejenigen nicht vergessen, die ungesehen und ungehört ihre schöne, aber verantwortungsvolle Arbeit pflichtbewusst erledigten: Unsere Führer, vom Leutnant hinauf bis zu den Höchsten. Ich hatte einmal Gelegenheit, als Patrouillenführer in einem erhöhten Versteck alle die geheimen Fäden zu sehen, die von den Zügen zum Kompagniekommandanten und von dort weiter laufen: Unaufhörlich jagten Boten ins Hauptquartier und von dort nach allen Seiten auseinander; versteckte Telephonleitungen, von einem Baum zum andern kriechend, an deren Ende ein Scherenfernrohr und am andern der geplagte Kompagniekommandant steht.

Noch lange redeten unsere Rekruten von den Manövern, jeder seine persönlichen Heldentaten zum soundsovielen Male erzählend. Man hätte meinen können, in der Schweiz gäbe es lauter Winkelriede und Wilhelm Tell. . . . Diese freudige Begeisterung der jungen Soldaten tröstete mich einigermaßen über das oben Erwähnte hinweg. Dass aber einer in seiner Treuherzigkeit mit Tränen in den Augen sich wehrte, es sei doch auch nicht recht, dass man einem sogar die blinden Patronen wegnehme, davon sagten sie nichts. . . .

Korp. H. Schmid.



Ruhepause am Feuer. (M. Kettel, Genf)
Dans l'attente de nouveaux ordres.

Billet du jour

Aux Morts !

Dimanche 10 novembre Genève a commémoré ses morts. Jour sombre, comme si la nature tout entière avait voulu participer à notre deuil ; jour sombre mais illuminé splendidement par la flamme intérieure de nos âmes ferventes !

Les soldats morts pour la patrie ont bien mérité de nous ! Chaque année, fidèlement, nous allons devant le monument sacré pour nous recueillir et pour nous rendre meilleurs.

Nous songeons à ces milliers de héros qui sont tombés au cours des siècles pour la Bonne Cause ; ces milliers de braves qui depuis Morgarten en passant par Sempach et St. Jacques et Morat ont illustré la Suisse. Tous ceux-là aussi qui dans les armées étrangères, au cours de l'histoire, ont contribué à faire craindre, respecter et aimer le nom que nous portons.

Nous associons glorieusement à nos chers disparus d'hier les noms des héros obscurs qui versèrent leur sang pour nous !

Pauvres morts, vous ne serez pas oubliés ! Dans notre époque de matérialisme nous saurons toujours retrouver en nous un peu de pitié et de tendresse pour ceux qui nous ont voulu forts et libres !

C'est si simple de vous insulter en insultant le drapeau que vous avez défendu ! Des gens ont ricané sans doute dimanche en voyant passer la foule des grands jours qui se rendait au Parc Mon Repos (nom prédestiné !) ; ils ont ricané mais un jour ils descendront aussi dans la tombe et personne ne viendra glorifier leur mémoire ! Ce sera la revanche des disparus.

Les morts gouvernent les vivants, a dit **Auguste Comte**, un grand philosophe français. C'est vrai ! C'est sur eux que nous prenons exemple, c'est vers eux que nous tendons nos bras dans les heures difficiles !

De nombreux officiers, tous les sous-officiers, des soldats les familles des morts . . . une foule énorme de citoyens. Délicate attention, les officiers étrangers venus au concours hippique étaient présents et nous apportèrent le précieux témoignage de leur amitié.

Notre camarade **Maridor**, membre du Comité Central des Sous-Officiers, prononça les fortes paroles suivantes qu'un haut-parleur diffusa sur le Quai Wilson :

Devant ces soldats de pierre, qui évoquent d'une façon émouvante le souvenir des camarades morts à nos côtés au service de la patrie, l'hommage qui leur convient le plus dignement n'est-il pas celui du recueillement et du silence ?

Dans le cadre de cette nature que l'automne marque d'une teinte de mélancolie, devant cet horizon aimé, dans la sérénité de ce parc consacré au repos, il semble inutile de recourir à des mots pour célébrer le culte du souvenir.

Mais, puisque l'usage veut qu'un représentant des sociétés organisatrices de cette pieuse cérémonie exprime, en ce lieu les sentiments que nous inspire la mémoire de nos camarades morts sous les drapeaux, renouvelons ici aux familles de ces soldats tombés en accomplissant un devoir sacré entre tous, l'expression d'une profonde sympathie. Vous savez combien nous avons compati à vos douleurs et à vos larmes, car notre armée de milices, c'est un peu comme la famille agrandie. Vous pleurez des époux, des pères ou des fils et nous pleurons de bons amis trop tôt enlevés.

Si le temps et les circonstances de la vie apportent un adoucissement aux chagrins et rendent moins vives les souffrances, il nous est salutaire de consacrer ce jour à la mémoire des chers disparus et de puiser dans l'exemple qu'ils ont donné une force nouvelle pour accomplir notre devoir jusqu'au bout. Conservons intact le souvenir de ces morts cruelles qui, si elles furent souvent obscures, dépourvues de l'auréole de gloire dont les parents les champs de bataille, n'en furent pas moins sublimes. Elles sont pour nous un enseignement d'abnégation, de résignation, de don total pour la sauvegarde de sa patrie et de ses concitoyens.

Messieurs les officiers, représentant les armées de pays amis du nôtre, nous vous remercions de venir ici rendre hommage à la mémoire de nos soldats tombés sous les drapeaux. Nous sommes d'autant plus sensibles

à votre geste pieux que vos pays, pour la plupart, ont souffert infiniment plus que la Suisse des horreurs de la guerre, aussi nos pensées vont-elles en ce jour à tous ceux qui pleurent sur tant de tombes trop tôt fermées. C'est du fond du cœur que nous vous disons notre gratitude au nom des familles de nos morts et pour nos soldats.

Mesdames, messieurs,

Laissez-nous vous exprimer le réconfort, la nécessité même que nous trouvons à nous réunir chaque année, pendant quelques instants, devant ce modeste monument érigé par le peuple de Genève à ses enfants. Il est le symbole du dévouement absolu au pays que nous aimons. A cette patrie suisse dans tout ce qu'elle a de beau, de sublime, de sacré : la famille, nos libertés, nos droits et nos devoirs aussi. Que Dieu lui conserve la paix et répande sur elle ses bienfaits.

Et c'est à nos devoirs que nous songerons maintenant.

Si du monde invisible, où ils goûtent le repos éternel, les camarades disparus pouvaient faire entendre leur voix, pensez-vous qu'ils n'auraient que des louanges à nous adresser ?

Pourquoi ces querelles qui sans cesse divisent les citoyens de notre république, cet égoïsme, ces ambitions intéressées ? Pourquoi ? Parce que nous ne réagissons pas contre notre nature qui désire son bien-être avant le bien du pays et des citoyens.

Mais le sacrifice de ces soldats restera-t-il stérile ? Aujourd'hui, armons-nous d'une volonté nouvelle pour travailler sans relâche à la réalisation d'un idéal patriotique.

Par le fait de la situation géographique de notre canton, il importe qu'à Genève, peut-être plus encore que chez nos confédérés, les citoyens dévoués à la patrie s'unissent. Pour résoudre heureusement les importants problèmes qui se posent actuellement pour notre ville, cette union, cette solidarité sont indispensables.

N'oublions pas que notre lac étend ses rives vers d'autres contrées habitées par des compatriotes, que par delà les collines et les montagnes il est des confédérés qui parlent une autre langue, ont une religion différente, mais que tous, dans une union sacrée, nous poursuivons un même idéal. Cette communauté d'idées et d'aspirations, c'est la patrie qui l'a créée. Et l'armée, qui réunit sous une discipline unique ces hommes aux mentalités diverses, est la meilleure garantie de cette union. C'est pourquoi, elle restera la plus populaire, la plus solide de nos institutions nationales.

Sachons donc tourner les regards et tendre les mains vers nos confédérés, non pas dans un esprit de lucre ou de critique, mais pour offrir le meilleur de nous-mêmes.

Aujourd'hui, le pays ne nous demande plus de mourir pour lui, mais de vivre pour le servir.

Voilà le devoir du citoyen suisse.

Et c'est cette Genève suisse qui se recueille en ce moment près de ce monument. Nous voulons en face des drapeaux des bataillons genevois, renouveler ici le serment solennel de fidélité, qu'avec tant de camarades nous fîmes à la Patrie il y a quinze ans, quand, tête découverte et la main haute, nous avons prononcé de toute notre âme ces mots : « Je le jure ». —

Puis au milieu d'un silence impressionnant tandis qu'un avion militaire survole la foule immense le **capitaine Roussy** lit le serment de fidélité que nos morts jurèrent avant de partir pour le sacrifice.

« Je remercie en votre nom, mesdames et messieurs, le sergent-major Maridor pour les paroles énergiques et émouvantes qu'il vient de prononcer.

Vous êtes venus rendre hommage à la mémoire de

ceux qui ont donné leur vie pour notre patrie aimée.

Ecoutez la lecture du serment qu'en partant ils avaient prêté :

« Les officiers, sous-officiers et soldats jurent ou promettent solennellement :

« De rester fidèles à la Confédération ; de sacrifier leur vie pour la défense de la patrie et de sa Constitution ; de ne jamais abandonner les drapeaux ; de se conformer strictement aux lois militaires ; d'obéir scrupuleusement et ponctuellement aux ordres de leurs chefs ; de maintenir et d'observer une discipline sévère et de faire tout ce que l'honneur et la liberté de la patrie exigent d'eux. »

Ce serment, nos camarades l'ont tenu ; en souvenir de cette fidélité magnifique qui alla jusqu'au sacrifice, je vous invite à vous recueillir pieusement en silence pendant une minute. »

* * *

Nos camarades ont payé de leur vie le dévouement à la Patrie. Bien avant eux d'autres Suisses sont tombés pour la défense de nos franchises. Et encore une fois que leurs noms soient associés en ce jour de nombre 1929 aux noms des récents disparus !

Aux morts ! Mots touchants ; mots d'amour et mots d'admiration ! Merci aux officiers, aux sous-officiers, aux soldats, aux délégués d'innombrables sociétés, aux citoyens et aux amis étrangers qui ont tenu à venir apporter au pied du monument du Parc Mon Repos le tribut de leur pieux Souvenir !

D.

La mort de Monsieur Scheurer

La mort du chef de notre département militaire fédéral met en deuil l'armée suisse. Nous ne voulons pas laisser disparaître ce citoyen de race sans lui dire l'émotion que nous ressentons devant sa brusque disparition. **Karl Scheurer** aimait avec passion son pays et ceux qui sont chargés de le défendre. Il n'y a pas longtemps qu'il assistait aux défilés de nos troupes rentrant de manœuvres et qu'il admirait leur belle tenue. Il sut résister calmement aux virulentes attaques de l'extrême gauche et se montra toujours un énergique soutien de l'ordre national. Modeste jusqu'à sa mort il indiquait dans ses dernières volontés qu'il n'était pas nécessaire pour ses obsèques de lever de la troupe, bel exemple des plus hautes vertus civiques !

Néanmoins ses camarades de l'armée l'accompagneront pieusement en pensée au champ de repos !

Karl Scheurer vivra en nous comme un citoyen qui a donné le meilleur de sa vie pour le plus grand bien de son pays !

*

Voici ce que le « Journal de Genève » dit à ce sujet :

« Karl Scheurer, qui allait être appelé à présider la Confédération en 1930, est mort des suites d'une opération subie le 31 octobre. »

Né à Sumiswald en 1872, le futur conseiller fédéral fut élevé dans les traditions du plus pur patriotisme et du sentiment du devoir civique. Pendant plus d'un quart de siècle, son père avait géré les finances du canton de Berne. Lui-même fit des études de droit à Neuchâtel, à Berne et à Berlin et fut un fervent zofingien, puis s'établit comme avocat dans la ville fédérale. Dès 1901, la confiance de ses concitoyens envoyait le jeune juriste siéger au Grand Conseil, dont il fut membre jusqu'en 1910, date de son élection au Conseil d'Etat. Dès lors, pendant neuf ans, il suivit la carrière paternelle, dirigeant avec sagesse, au cours de la période mouvementée de la guerre, le Département bernois de la justice puis celui des finances.